Hauts-de-France, Somme
Ault

Le patrimoine de villégiature de la Côte picarde - conditions d'enquête

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80010350
Date(s) de rédaction : 2003, 2004, 2005, 2006, 2014
Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature la Côte picarde

Désignation

Aires d'études : Trois Vallées, Bresle Yères
Hauts-de-France, Somme
Ault
Hauts-de-France, Somme
Mers-les-Bains
Hauts-de-France, Somme
Cayeux-sur-Mer
Hauts-de-France, Somme
Saint-Valery-sur-Somme
Hauts-de-France, Somme
Le Crotoy
Hauts-de-France, Somme
Quend
Hauts-de-France, Somme
Fort-Mahon-Plage
Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Présentation

1) Conditions et objectifs de l'enquête

Partenaires scientifiques, politiques, cadre institutionnel

Cette étude, dont l'initiative revient au Service régional de l´Inventaire de la Direction régionale des Affaires culturelles de Picardie a été menée par Elisabeth Justome, chercheur associé, chargée de mission au SMACOPI (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte picarde). L'étude a été financée par l'État, et les photographies professionnelles ont été financées par le Conseil général de la Somme. Ces photographies ont été réalisées par Marie-Laure Monnehay-Vuillet, photographe à l'AGIR-Pic (Association pour la généralisation de l'Inventaire en Picardie). Des photographies de Thierry Lefébure (Service de l'Inventaire), et Irwin Leullier (AGIR-Pic), issues de campagnes antérieures, complètent certains dossiers. Les photographies de terrain ont été réalisées par E. Justome.
Cet inventaire s´insère dans le programme national de recherche portant sur le patrimoine de la villégiature, mené conjointement par le Ministère de la Culture et le Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.) au sein de l'UMR Chastel.
Le travail d´inventaire a été suivi par Aline Magnien, conservateur régional de l´Inventaire, ainsi que par Bernard Toulier, conservateur en chef du Patrimoine (bureau de la méthodologie de la DAPA) .

Enjeux de l'enquête

L'étude du patrimoine de la villégiature de la Côte picarde est légitimée par plusieurs constats. Au niveau national, une grande partie des stations a été recensée. Historiquement, les stations les plus connues et les plus mondaines ont été l'objet d'études, sur la Côte normande, Côte basque et la Côte d'Azur. Des stations plus petites, satellites des premières ont ensuite été étudiées. La clientèle, plus familiale, a engendré des loisirs, des formes architecturales différenciées. Puis, ce sont des stations plus tardives qui ont été étudiées, nées au tournant du 20e siècle, connaissant une croissance importante durant l'entre-deux-guerres. L'étude de ces stations a ouvert la connaissance du patrimoine régionaliste. Plus récemment, l'étude de villes nées de la reconstruction (Royan) ont été l'objet de publications. La Côte picarde regroupe l'ensemble de ces critères : stations anciennes, nées au milieu du 19e siècle, avec une clientèle bourgeoise qui peu à peu devient plus familiale, loisirs fondés sur les jeux au casino, la fréquentation de la plage et les excursions liées ou non à un sport (chasse), et stations détruites lors de la Seconde Guerre mondiale, reconstruites dans les années 1950. Au niveau régional, voire local, l'étude du patrimoine de la villégiature vient à point nommé alors qu'après une stagnation de la fréquentation touristique après la Seconde Guerre mondiale, plus orientée vers un tourisme régional, un nouvel élan est donné. Le SMACOPI, créé en 1974 afin de dynamiser le littoral, s'était dans un premier temps orienté vers la préservation des sites naturels. Le constat est maintenant de gérer le bâti, et particulièrement celui des stations balnéaires qui connaissent un nouvel intérêt de la part des investisseurs. L'inventaire du patrimoine des stations balnéaires permet à la fois de faire un état des lieux de ce dernier, très utile aux élus locaux en quête d'éléments de réflexion, mais aussi pour le tourisme. Il est aussi un moyen pour la population locale de voir l'intérêt du patrimoine qui les entoure, très méconnu.

Limites chronologiques de l'étude

Les limites chronologiques retenues ont été définies en regard de la thématique, à savoir la villégiature balnéaire et conditionnées par le bouleversement que connaissent les communes de la côte picarde après l´apparition du tourisme.
La limite ante quem de l'étude correspond à l'apparition des bains de mer sur les sites, attestée grâce à des sources documentaires. Il apparaît que dès les années 1840, les premières cabines de bains sont louées à des baigneurs (notamment au Crotoy). La limite post quem de l'étude est fixée au début des années 1960, époque des dernières reconstructions grâce aux dommages de guerre, suite aux destructions de la Seconde Guerre mondiale.

Délimitation de l'aire d'étude

Seules les stations balnéaires de la Côte picarde ont été l'objet d'un repérage du patrimoine de la villégiature, soit huit communes, et dix sites de villégiature (Mers-les-Bains, Bourg-d'Ault, Bois-de-Cise, Onival, Cayeux-sur-Mer, Brighton-les-Pins, Saint-Valery-sur-Somme, Le Crotoy, Quend et Fort-Mahon-Plage). Au sein de ces communes, seuls les quartiers balnéaires ont été l'objet d'un repérage intensif, les autres quartiers ont été l'objet d'un repérage extensif, donnant lieu à des dossiers d'ensembles.

Objets de l'étude

Le repérage prend en compte l´ensemble du bâti lié à la villégiature en bord de mer. Les maisons de villégiature comprennent par conséquent le corpus le plus important. Mais ce sont aussi hôtels de voyageurs, pensions de famille, colonies de vacances qui sont recensés. Par ailleurs, les édifices spécifiques : casino, établissements et cabines de bain. Certains édifices non spécifiques, mais témoins d´un renouveau local consécutif à un développement touristique, ont été retenus : certaines mairies, postes et magasins de commerce. Certains monuments ont aussi été repérés.
La sélection des édifices a été effectuée sur certains critères, édictés par la méthodologie du Service de l´Inventaire :
- représentation de chaque période de construction, en quart de siècle
- représentation de chaque maître d´oeuvre rencontré
- représentation de chaque style rencontré
- édifice répondant à une typologie récurrente (typicum)
- édifice unique de par son style, son décor ou son projet d´ensemble (unicum)

La visite d´un édifice sélectionné et donc étudié permet de l´approcher au plus près, alors qu´il est parfois difficilement visible depuis la rue. La visite intérieure permet de juger du mode de distribution vertical et horizontal, ainsi que du décor : systématiquement, un relevé schématique du rez-de-chaussée a été établi. Cette visite est l´occasion de découvrir des archives privées, actes de vente, plans, photographies et cartes postales anciennes.
La notion de dossiers d´ensembles dans lequel s´inscrivent ces édifices est importante : les villes, quartiers et lotissements sont l´objet d´études et d´appréhension sur le terrain.
Les dossiers collectifs s´efforcent de synthétiser les données de repérage des familles dont le corpus est important et peut rendre l´analyse pertinente (maisons et hôtels de voyageurs), mais aussi les familles d´édifices ayant le même caractère architectural (cabines de bain) . Il s´appuient sur des critères d´analyses recueillis lors du repérage, du type : matériau de construction, nombre de travées et de niveaux, ou critères descriptifs caractéristiques de la thématique (mention de balcons ou de bow-windows par exemple) .

2) Recherches documentaires

Les recherches documentaires ont enrichi un premier dépouillement effectué par Judith Forstel, conservateur du patrimoine, et Michel Philippe, en 2000, portant essentiellement sur les communes de Mers-les-Bains et Saint-Valery-sur-Somme.

Sources bibliographiques

Les ouvrages traitant de l'histoire locale de chaque station ont été exploités. Souvent riches de détails et d'anecdotes, mais aussi de documents iconographiques, ces publications ont été un point de départ à la recherche. Les informations contenues ont ainsi pu être vérifiées, parfois contredites par les recherches menées en archives. Nous pouvons citer les écrits de Paul Labesse pour Mers-les-Bains, Jean Monborgne pour Ault.
De même, les articles publiés dans les Sociétés savantes locales ont été dépouillés, mais rares sont les renseignements exploitables, le thème du balnéaire n'ayant pas été un sujet très couru.

Sources imprimées

Les recueils et revues d'architecture ont été de très précieux documents où les plans et élévations de constructions de la Côte picarde ont été trouvés, notamment pour les stations de Mers-les-Bains et du Bois-de-Cise. Nous pouvons citer, entre autres, le recueil de Théophile Bourgeois, **Villas modernes** ou le recueil de Paul Planat, **L'architecture du littoral**.
Les écrits historiques contemporains de l'émergence du phénomène balnéaire sont une source très appréciée du chercheur, qui peut souvent y lire des informations qui n'ont pas été filtrées par le cours du temps. Ainsi, Florentin Lefils pour le Crotoy, Anatole Mopin pour Cayeux-sur-Mer, ont été des lectures très fructueuses.
Les guides touristiques sont incontournables pour une recherche sur les stations balnéaire. Les renseignements y sont innombrables, depuis la liste des établissements hôteliers aux types d'excursions, en passant par une description des sites ou de quelques édifices. Les guides publiés par les lotisseurs des stations balnéaires sont d'autant plus intéressants qu'ils traduisent les objectifs du spéculateurs (Theulot pour le Bois-de-Cise, Bonnefont pour Fort-Mahon-Plage).

Sources d'archives

Les Archives nationales ont été peu exploitées, le pré-dépouillement des années 2000 n'ayant pas été très concluant. Surtout, les Archives départementales de la Somme se sont avérées très riches et suffisantes pour comprendre le phénomène balnéaire de la Côte picarde.
La série O (dossiers communaux) a été privilégiée puisque l'on y trouve la plupart des plans de lotissements, les plans des édifices structurants et spécifiques (casino, établissements de bains), et les dossiers explicatifs associés.
La série M a surtout été inventoriée pour les dossiers informant les casinos.
La série 3 P des matrices cadastrales a été intensément exploitée : elle permet de dater les constructions à trois années près, et de connaître l'origine socio-professionnelle des commanditaires. L'ensemble des communes a donc été dépouillé, de façon quasi-systématique, les données étant analysées avec le logiciel Exel.
Le série Q (terrains domaniaux) s'avère très informative pour des espaces à l'origine vierge qui ont ensuite été exploités pour les bains de mer. Beaucoup de ces dossiers sont consultables sur dérogation, mais nous avons trouvé de belles pièces concernant Fort-Mahon-Plage et Quend.
Enfin, la série W renseigne sur les dossiers tardifs de la Reconstruction, avec les projets urbains de Quend et Fort-Mahon-Plage, notamment, et un important fond de plans de maisons reconstruites grâce aux dommages de guerre. Souvent, le dossier comprend aussi un plan de la maison détruite.
Aux Archives communales, les registres de délibérations du conseil municipal sont une source très intéressante. Elle permet en effet de voir l'évolution de la commune, exprimée par des élus contemporains des faits. Le dépouillement de ce genre de source est malheureusement très long. Les registres ont donc été ponctuellement dépouillés selon les communes. Certains ouvrages bibliographiques d'historiens locaux nous ont aidé dans cette recherche, de nombreux extraits de délibérations étant repris par les auteurs (notamment Monborgne pour Ault). De même, certaines délibérations sont annexées aux dossiers trouvés aux archives départementales.

Sources figurées

Les cartes et plans trouvés en archives ou dans les ouvrages imprimés permettent de comprendre l'évolution de la ville. Par ailleurs, les gravures et peintures figurent les sites bien avant l'apparition du phénomène balnéaire. Les aquarelles du fonds Macqueron, conservées à la Bibliothèque municipale d'Abbeville, ont été dépouillées, mais leur numérisation ayant été effectuée pendant la recherche, aucune reproduction ne figure dans les dossiers. Quant aux affiches touristiques, conservées aux archives départementales ou dans les mairies, elles nous donnent une image de ce que la station devait proposer aux baigneurs, dans un style souvent pittoresque. Leur reproduction dans ces dossiers n'est pas exhaustive.
Les photographies anciennes à notre disposition sont assez rares, si l'on compare avec les cartes postales (voir infra).Nous n'avons pas rencontré d'anciennes familles qui puissent avoir des souvenirs iconographiques de ce genre. Les quelques

clichés que conserve M. Monnier (Le Crotoy), qui nous en a aimablement autorisé la reproduction, sont alors d'autant plus précieux. Au regard des cartes postales, où les poses sont souvent prévues, une scène jouée, les photographies sont plus intimes. Son fonds nous a permis de connaître les activités d'un vacancier au Crotoy à la fin du 19e siècle (chasse, promenade à dos d'âne...), et de distinguer, en arrière plan d'une scène de plage, des cabines mobiles.
Les cartes postales anciennes, qu'elles datent de la première moitié du 20e siècle ou des années 1960, sont des documents absolument indispensables dans la mesure où l'architecture a parfois été profondément modifiée. Ces sources iconographiques sont aussi très intéressantes quand elles représentent des édifices aujourd'hui totalement disparus, tant par fait de guerre (notamment la Seconde Guerre mondiale), que par destruction naturelle (tempêtes, chutes de falaises), ou par évolution des modes (notamment pour les casinos).
Outre le fonds des archives départementales de la Somme, celui de la Bibliothèque municipale d'Amiens (cartes postales des années 1960), nous tenons à remercier les collectionneurs qui ont bien voulu nous montrer leurs fonds, souvent très riche, et de les photographier (MM. Gosse, Labesse, Minard).

Illustrations

La Baie de Somme.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20028000066XA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :
Le patrimoine de villégiature de la Côte picarde - dossier de présentation (IA80001221)

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Justome, Isabelle Barbedor
Copyright(s) : (c) Ministère de la culture ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

La Baie de Somme.

IVR22_20028000066XA
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation